

Alain Zenner : restaurer l'Etat de droit

La démocratie, disait à peu près Winston Churchill, est le pire des systèmes politiques... après tous les autres ! L'illustre homme d'Etat soulignait ainsi que, dans nos sociétés contemporaines, quels que soient les périls qui les menacent et même en temps de guerre, le système démocratique, fondé sur la représentation des citoyens, est la valeur suprême dans l'organisation des collectivités publiques. Sans elle, pas de liberté de pensée ou d'expression, pas d'épanouissement personnel, pas de justice sociale...

Encore faut-il que la démocratie puisse fonctionner, ce qui suppose le respect de loi et de l'ordre, qui sont d'autres valeurs fondatrices d'un Etat de droit. Cet objectif, tous les membres des gouvernement doivent l'avoir présent à l'esprit. C'est mon cas dans l'exercice de mes missions de simplification des procédures fiscales et de lutte contre la fraude fiscale grave et organisée : d'un côté il s'agit de faciliter la vie de nos concitoyens pour leur stimuler l'initiative économique et la création de richesses, sans laquelle la question de leur répartition ne se pose même pas. De l'autre il s'agit de revoir les méthodes de travail de manière à porter le fer là où le bas blesse le plus.

A quoi sert-il de consacrer des heures, des jours, des semaines à la vérification des déclarations des petits contribuables, qui ne peuvent au mieux aboutir qu'à des redressements de détail, au surplus pénalisants pour les entrepreneurs honnêtes, alors que les grandes sociétés ne sont pas adéquatement contrôlées et que les fraudeurs courent librement la rue, prétendument à cause d'un manque de temps ! Il est évidemment plus facile de verbaliser le piéton qui traverse la rue

hors du passage clouté que de s'en prendre aux négriers qui exploitent les chauffeurs routiers avec tous les dangers pour la sécurité routière. Mais c'est là où le bât blesse le plus qu'il faut prioritairement porter le fer.

C'est ce que j'ai eu à l'esprit lorsque le gouvernement m'a chargé, il y a un an, de faire la lumière sur l'évolution des recettes TVA et de mettre en place les mesures nécessaires pour contrer la fraude aux restitutions indues. Lors du dernier contrôle budgétaire, j'ai fait rapport sur l'effet des dispositions que j'ai prises : alors qu'elle avaient augmenté de plus de 15% en juin 2001, ces restitutions étaient en baisse de 8,4% en mai 2002. En améliorant la coordination entre administrations, en favorisant de nouvelles techniques de vérification qui privilégient leur ciblage sur les montants importants, les secteurs sensibles (comme le secteur pétrolier ou la distribution des GSM) et les acteurs à risque, nous avons ainsi pu mettre en lumière un dossier portant sur un indû (litigieux il est vrai) de 10 milliards en 8 ans et de porter en compte de très importants suppléments, dont 2 milliards ont déjà été effectivement recouverts.

Cela suppose évidemment que les responsables politiques suivent de près leurs dossiers. Le général de Gaulle pouvait encore dire " L'intendance suit ". De son temps le rôle du politique se limitait à arbitrer, et l'administration suivait en exécutant. Aujourd'hui, du moins à mes yeux, l'homme politique doit suivre ses dossiers de près : il faut stimuler, coordonner, contrôler, et aussi connaître, expliquer, se justifier, emporter l'adhésion.